



COMPTE-RENDU SEANCE du 6 décembre 2022

Le six décembre deux mil vingt deux à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Carla AFONSO DA CRUZ - Isabelle BAUDRY - Valérie BOUCHARREL - Evelyne LAVENU – Eric LIVET - Jean-François POUMIER - Jean-Marc SIMONEAU - Jean-Pierre VERGNE.

Excusés : Thierry LANNES - Catherine VIDAL – Julien BARATAUD

Madame Isabelle BAUDRY est désignée Secrétaire de séance.

Date de convocation : 01 décembre 2022.

Rappel de l'ordre du jour.

1- Approbation du compte-rendu de conseil municipal du 08/11/2022

Après délibération, le conseil municipal à 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions :

- Approuve le compte-rendu du 08/11/2022 après modification des points 9 et 14

2- Décisions modificatives au BC

Chapitre 012 – 1 000 **Chapitre 65** + 1 000

- Validé à l'unanimité

3- Pour information : Décisions du Maire

Avenant 2 lot 8 Electricité, entreprise ALLEZ

Rénovation énergétique :

plus-value +215,83HT Moins-value -484,85€HT **soit plus-value de 269,02€ HT soit 322,82 € TTC**

Marché rénovation énergétique : 2 237,03 € HT et 2 685,40€ TTC

Réfection cantine : pas de changement

donc nouveau marché global : 21 035,03 €HT soit 25 242,04€ TTC

4- Travaux supplémentaires Electricité hors marché Allez et Cie

Devis 2 727,70€ HT soit 3 273,24€ TTC

- Validé à l'unanimité

5- Proposition de prêt du crédit agricole pour financement des investissements bâtiment école

100 000€ sur 15ans à 3,15 % soit 25 856 € d'intérêts

100 000€ sur 20ans à 3,27 % soit 36 633€ d'intérêts
100 000€ sur 18 ans à 3,16 % soit 31 506€ d'intérêts

- Le conseil municipal valide à l'unanimité, la proposition de 100 000 € sur 18ans à 3,16 %

Isabelle BAUDRY informe et rappelle que la La Banque des Territoires accompagne les communes dans l'élaboration et le déploiement de leur projets, propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins. Il serait pertinent de lui faire appel pour les prochains projets.

6- Proposition nouvelle ligne de trésorerie du crédit agricole

Proposition du crédit agricole

68 000€

Marge 0,850 % , euribor 1,973 %

Commission d'engagement : 0,20 % du montant choisi

- Validé à l'unanimité

7- Devis géomètre pour relevés topographiques projets travaux BEZ

Le devis s'élève à 605€ HT soit 726€ TTC

- Validé à l'unanimité

8 -Nouveaux devis d'entretien cimetièrè

2 devis sont présentés

Association FORET : 3 passages 4.320€ TTC

PROX Uzerche : 5 passages 2.520€ TTC

- Le conseil valide à l'unanimité le devis de PROX Uzerche à 2 520€ TTC

9 -Contrats assurances Groupama

CONTRATS D'ASSURANCE GROUPAMA

Contrat Traffic	566.06€
Contrat Tracteur John deer	41.09€
Tracteur Massey :	349.71€
Remorque Legrand :	41.11€
Tracteur tondeuse Kubuto :	146.74€
Mission collaborateur :	335,00€
Remorque leader :	14.60€
Villassur :	6 152.40€

10-Devis fauchage

Ajourné pas de nouveau devis

11-Tarifs cantine 2023

Pour l'année 2022, les prix étaient les suivants :

2,50 € pour les enfants 6,50 € pour les enseignants, différents intervenants, animateurs et directeur du centre de loisirs.

Il est rappelé que le coût traiteur / repas/enfant est de 7€.

Il est proposé d'augmenter de 10 centimes le repas enfants

- Le conseil municipal valide l'augmentation de 0,10 cts des repas enfants avec 7 voix « pour » et 6 « contre »

12-Tarifs chauffage BEZ 2023

Actuellement 16€ du 01/10 au 15/05.

- Le conseil valide à l'unanimité le tarif à 30 € à compter de 2023.

Cette ajustement tient compte de l'augmentation de l'énergie.

Il a été constaté qu'un congélateur dans la BEZ tourne en continu avec à l'intérieur de la nourriture (farcidures ?) un message sera adressé aux associations afin que les concernés fassent le nécessaire afin de le débarrasser. Les économies sont de rigueur.

13-Révision des loyers au 01 01 2023

l'IRL du 2^{ème} trimestre 2022 est fixé à 135,84 (rappel 2ème trimestre 2021 : 131,12) ce qui correspond à une variation annuelle de + 3,60%. Il convient donc de procéder à une révision pour l'année 2023, ce qui fixe le montant des loyers communaux comme suit :

GRAND LOGEMENT ECOLE, Monsieur VINCENT Pierre :

Loyer 2022 : 475,03 €

Loyer au 1er janvier 2023 : **492,75 €**

(475,03 x135,84 / 131,12)

PETIT LOGEMENT ECOLE, Madame POMPIER Carole :

Loyer 2022: 359,60 €

Loyer au 1er janvier 2023 : **372,54 €**

(359,60 x 135,84/ 131,12)

MAISON CAROU, Madame BENAVENT Audrey et Monsieur BARATAUD Julien:

Loyer 2022 : 526,81 €

Loyer au 1er janvier 2023 : **545,77 €**

(526,81 € x 135,84/ 131,12)

LOGEMENT MAISON JACQUET, Monsieur et Madame JAILLOT David et Christelle :

Loyer 2022 : 418,74 €

Loyer au 1er janvier 2023 : **433,81 €**

(418,74 € x 135,84/ 131,12)

Logements vacants :

Logement ancienne Poste, vacant :

Loyer 2022 : 414,93 € Loyer au 1er janvier 2023 : **429.86 €**
(414,93 x 135,84 / 131,12)

2ème logement ancienne Poste, vacant :

Loyer 2022: 359,60 €
Loyer au 1er janvier 2023 : **372.54 €**
(359,60 x135,84 / 131,12)

13-Révisions baux ruraux 01 01 2023

Monsieur Laurent MARSALEIX :

Loyer 2022: 648,84€
Loyer annuel au 1^{er} janvier 2023 : **671.87€**
(648,84 X 110,26 / 106,48)

Monsieur Joël SARLAT – EARL La Fontbonne :

Loyer 2022 : 575,10 €
Loyer annuel au 1^{er} janvier 2023 : **595.51€**
(575,10 X 110,26 / 106,48)

Monsieur Julien BARATAUD Et Madame Audrey BENAVENT (Grange Carou) :

Loyer 2022 : 387,00 €
Loyer mensuel au 1^{er} janvier 2023 : **400.73€**
(387 x 110,26 / 106,48)

- Le conseil valide à l'unanimité les révisions présentées.

14-Questions diverses :

FAUCHAGE

Une décision devra être prise en début d'année pour l'affectation du fauchage à une entreprise. Il en sera discuté au prochain conseil car il semblerait qu'il y ait des différences de coût et de prestation. Jean-François POUMIER propose de se rapporter au coût de l'année précédente afin de faire un comparatif tant sur la distance, la fréquence et le coût.

DECHARGE SAUVAGE AUX MAURIANS .

Isabelle BAUDRY informe que le stade des Maurians reçoit de plus en plus de déchets (type briques, enrobés, béton... Il est décidé d'installer des panneaux « décharge interdite » avec les sanctions qui s'y rapportent..

GITE JEAN CAROU

Les capricornes ont infesté la charpente du gîte. Il y a une extrême urgence à agir. Devis en cours pour le traitement.

Affaire DUFOUR – voirie communautaire

La commune a été saisie par l'avocat de la famille DUFOUR

ASSOCIATION CORREZE ARTS MARTIAUX

Cette association souhaiterait disposer de la salle sous la mairie pour son activité hebdomadaire sur la période horaire de 19 à 20H30. Le conseil municipal proposera la location à 15€/séance.

REPAS DE NOEL POUR LES AINES A PARTIR DE 70 ANS

Le repas à 23€ est validé et sera remis aux personnes concernées le 17 décembre.

VŒUX COMMUNAUX

Le Maire présentera ses vœux aux administrés le dimanche 22 janvier 2023.

NETTOYAGE CHEMINS

Une action est prévue le 15 janvier 2023.

La séance est levée à 00H15.

Le prochain conseil aura lieu le mardi 17 janvier 2023.